

## **SÉNAT ■ La réforme territoriale simplifiée**

Le Sénat vient d'adopter une proposition de loi, initiée par Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, visant « à répondre aux difficultés et problèmes rencontrés par les élus du fait de l'application de la réforme des collectivités territoriales ». Ce nouveau texte permet, notam-

ment, de « maintenir les mandats en cours, ainsi que les syndicats intercommunaux en matière scolaire ou sociale ». « Cela n'enlève rien aux désaccords, qui subsistent sur le fond, au sujet de cette réforme », rappelle Jean-Pierre Sueur. ■